

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après de multiples renvois, la plainte en diffamation que M. Maurey, Maire de Bernay, a formulée à mon encontre suite à un article paru dans l'Éveil à propos du stockage de quelques milliers de m³ de terre sur les Monts à proximité du cimetière, a été examinée par la justice le 11 Juin dernier.

Le tribunal de Bernay, a rejeté les éléments que j'avais apporté pour ma défense ignorant que cette histoire, outre le fait qu'elle ait causé de nombreux désagréments aux riverains et aux usagers des Monts, avait mobilisé un terrain, propriété de la commune, et les services techniques municipaux notamment dans le nettoyage du site et des rues.

Seuls les arguments du maire de Bernay ont été retenus et les questions que j'ai posées dans l'article de presse incriminé n'ont toujours pas reçu la moindre réponse, ni la moindre explication.

Je prends, bien évidemment acte, de la décision du tribunal de Bernay qui, outre l'Euro symbolique dû à M. Maurey, me condamne à 500 € d'amende, 1 200 € de frais pour la partie adverse, et le coût de parution du jugement dans la presse.

Bien sûr, sur les conseils de mon avocat, j'ai fait appel de la décision.

Bien sûr, héritier d'une famille où qu'elles qu'aient été les époques, nous sommes toujours restés debout face à l'adversité.

Bien sûr, je ne suis pas résigné comme certains pourraient l'espérer. Pour qu'une démocratie vive, il faut que le débat soit contradictoire. Vouloir museler toutes les expressions et exercer le pouvoir dans l'ignorance de l'autre, ont toujours conduit à des situations conflictuelles qui ne grandissent et ne servent personne.

La ville de Bernay, sur ce dossier, a fait nettoyer les monts. Le chiffrage de l'opération a été établi à 48 000 € environ et réclamé à l'entreprise chargée du terrassement de la promotion privée « Résidence Guillaume le Conquérant ». Considérant qu'elle avait obtenu l'autorisation de stockage, l'entreprise refuse le paiement et a traduit la ville de Bernay devant le tribunal administratif. Voilà la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Je considère qu'il est du rôle d'un conseiller municipal, fut-il d'opposition, de suivre les dossiers de sa commune. Pour avoir été, selon la justice, « vif », dans l'exécution de ce rôle, j'ai été condamné.

Comme toujours et quelle qu'ait été la situation, j'ai souhaité vous tenir informés. C'est, pour ma famille et moi, même si cela est difficile, une obligation de transparence.

Vous êtes très nombreux à me soutenir, je vous en remercie encore et vous en suis profondément reconnaissant.

C'est en vous que je puise l'énergie et c'est pour vous qu'avec mes amis, nous continuerons à jouer notre rôle, tout notre rôle à votre service et au service de Bernay.

Très Cordialement,
Gilles Lamy

Recours administratif où en sommes-nous ?

Comme vous le savez, un recours visant à l'annulation des élections municipales, à Bernay, a été déposé auprès du tribunal administratif de Rouen. Le dossier, toujours à l'étude, sera, probablement, examiné à l'automne. La démocratie est faite du respect de règles avant, pendant et après les élections. Si nous n'avons pas remis en cause le déroulement des opérations de vote, notre réclamation porte essentiellement sur l'utilisation des moyens municipaux (Bernay Infos, photographies, inaugurations en tout genre, cocktails, cadeaux, invitations, entrées gratuites...) dans une proportion dépassant le fonctionnement normal d'une commune de la taille de Bernay. En effet, dans les 6 mois qui précèdent une élection, il faut veiller à ce qu'aucun des candidats, et surtout les sortants, ne soit avantagé, ni n'utilise les moyens municipaux à des fins de promotion personnelle. Il nous a semblé que cela n'avait pas été le cas, nous avons donc demandé aux juges administratifs de trancher. Au fait, avez-vous remarqué ? Depuis les élections, plus rien ne se passe, ni inaugurations, ni pots, ni même les photos dans le journal...

Sommaire

Les élus.....	2
Le conseil municipal.....	3
Santé à Bernay.....	4
Services publics.....	4
Les Monts.....	4



Commissions
Finances et développement économique
Urbanisme, logement et stationnement
Contact
gilles.launay@agirpourbernay.fr

Gilles
LAUNAY



Commissions
Culture, patrimoine, tourisme et jeunesse
Enfance et réussite éducative
Contact
michele.dionis@agirpourbernay.fr

Michèle
DIONIS



Commissions
Finances et développement économique
Urbanisme, logement et stationnement
Contact
pierre.jalet@agirpourbernay.fr

Pierre
JALET



Commissions
Aménagement, eau et assainissement
Enfance et réussite éducative
Contact
claire.pitette@agirpourbernay.fr

Claire
PITETTE



Commissions
Aménagement, eau et assainissement
Culture, patrimoine, tourisme et jeunesse
Contact
pascal.didsch@agirpourbernay.fr

Pascal
DIDTSCH



Commissions
Travaux, voirie, bâtiments et espace verts
Développement durable, environnement et déplacement urbain
Contact
michele.dubus@agirpourbernay.fr

Michèle
DUBUS



Commissions
Développement durable, environnement et déplacement urbain
Solidarités, Sports
Contact
guy.blin@agirpourbernay.fr

Guy
BLIN



Commissions
Travaux, voirie, bâtiments et espace verts
Sports
Contact
ingrid.varangle@agirpourbernay.fr

Ingrid
VARANGLE

Edito

Suite aux élections municipales qui ont vu l'électorat Bernayen se diviser en deux, la logique aurait voulu que l'intelligence prévale pour que, de concert, les adversaires d'hier, travaillent, ensemble, dans un respect mutuel, au service des Bernayens.

Au contraire, la machine à nettoyer tout ce qui ne pense pas comme la majorité municipale s'est mise en route. Pression sur les associations, suppression de moyens ici, puis là...interdiction au personnel de donner des renseignements sans passer par la hiérarchie... bref une volonté de reprise en main de tout ce qui fait la vie d'une commune, au mépris de la richesse que constitue la diversité.

Bien sûr, nous soutiendrons les uns et les autres et nous interviendrons fermement à chaque fois que cela sera nécessaire. Mais il faut bien comprendre que nous ne disposons que de 8 voix sur 33. Le dernier mot appartiendra donc toujours à la majorité.

Dorénavant, pour tenter d'apporter aux Bernayennes et aux Bernayens un autre point de vue sur la vie municipale, nous publierons régulièrement ce journal financé en totalité par nos propres deniers.

Mieux vaut ne pas être pauvre à Bernay !

Statistiquement, 11% de la population française vit sous le seuil de pauvreté. A Bernay, cela représente 1 300 personnes environ. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dispose chaque année d'une enveloppe financière pour venir en aide à cette population tant sur le plan de l'urgence alimentaire que sur celui des aides à la cantine, au centre de loisirs, ou, plus ponctuellement, pour l'électricité, le gaz

ou l'eau... Le CCAS de Bernay, en 2007 a consacré la somme de 9 859,76 € (Source : Compte Administratif 2007) pour les pauvres. Cela représente 0,84 € par an et par Bernayen, soit à peine une baguette de pain, pour venir en aide aux plus démunis. Chacun jugera... dans une conjoncture économique où l'amélioration du niveau de vie n'est plus qu'un vœu pieu !

Gilles Launay

Curieuse conception de la démocratie !

Une fois de plus, lors du Conseil Municipal du 27 Juin, 50 % des bernayens ont été évincés des commissions ou instances qui régissent le fonctionnement de la commune. Ejectés de la commission locale des Impôts, là où se décident les modifications des bases fiscales des contribuables bernayens, rejetés du Comité Technique Paritaire où sont examinés les promotions, litiges ou conflits du personnel communal.

Les motifs invoqués par le maire : «C'est comme ça», ce qui revient à dire que ce n'est pas discutable. Après la Communauté de communes, les conseils d'administration de l'Hôpital, de la Silog... tout un pan de la vie collective et économique bernayenne fonctionnera uniquement avec des représentants de la majorité municipale : curieuse conception de la démocratie !

Michèle Dionis

A propos des associations

Au cours du conseil municipal du 27 Juin, les subventions aux associations, avec trois mois de retard par rapport à l'habitude, ont été examinées. Les élus d'Agir pour Bernay, en ce début de mandat, ont souhaité connaître les modalités d'attribution des subventions, les demandes (toutes les demandes sont-elles satisfaites par exemple, sinon pourquoi ?) et les attentes des associations, ce qui apparaît légitime au regard des sommes accordées, près de 200 000 €, chiffre toutefois en baisse par rapport à l'année passée. Regrettant par ailleurs que, depuis



2003, aucune revalorisation des subventions n'a été accordée alors que les dépenses associatives ont crû de la même manière que le coût de la vie, constatant enfin que les dossiers n'ont pas fait l'objet d'étude en commission, les élus d'Agir Pour Bernay se sont vus opposer une fin de non-recevoir aux questions posées au motif que les attributions

des subventions étaient à la discrétion du maire. Comment alors se prononcer sur un dossier où aucune explication n'est donnée ? Face à cette situation, les élus d'Agir pour Bernay n'ont pas souhaité voter contre ou s'abstenir sur la proposition du Maire mais **ont décidé, de façon à ne pas pénaliser les associations, de refuser de participer au vote**

étant ainsi fidèles à la transparence réclamée. Les élus d'Agir pour Bernay vont donc maintenant contacter chaque association pour savoir si la subvention accordée est conforme à leur demande et si les projets qu'elles formulent, demandent aide et soutien particulier. Ce type de fonctionnement nous paraît plus correct et plus transparent et se différencie d'une reconduction ou d'une diminution pure et simple au nom de la seule volonté d'un homme, de motifs qui n'ont rien à voir avec le fonctionnement des associations, ou bien des deux à la fois.

Et maintenant ?

Voilà plus de trois mois, Bernay frémissait d'un espoir de changement. 55 % des électeurs disaient non à l'actuelle majorité. Et puis, comme un cheval qui se cabre, l'électorat a refusé de confirmer son choix. Pourquoi ? chacun y est allé de son analyse. On peut toujours refaire l'histoire, cela ne change pas le présent. Ce qui importe aujourd'hui, ce ne sont ni les rancœurs, ni les regrets, mais l'action que nous devons conduire au sein d'une opposition forte d'un véritable élan populaire.

Chacun le sait, un recours a été formé devant la juridiction administrative. Nous estimons avoir été l'objet de manœuvres peu

loyales. « Même pas peur ! » répond la droite faussement sereine. La décision viendra avec le vent d'automne. Gageons que, comme la bise, elle fera vaciller quelques cimes. Quoi qu'il en soit, nous devons porter notre regard au-delà. Nos inquiétudes d'hier n'ont malheureusement pas lieu d'être apaisées. Bernay continue de souffrir. Or, pour le maire, c'est comme si rien ne s'était passé, comme s'il n'avait pas entendu la clameur des Bernayens. On se limite à gérer les affaires courantes. Et pourtant...

Aujourd'hui, en dépit d'une apparente accalmie sur le front du chômage, les difficultés économiques et sociales de nos conci-

toyens ne cessent de s'aggraver. Les associations caritatives de Bernay sont assaillies de demandes de secours ; et ce qui est nouveau, c'est qu'elles émanent maintenant de personnes titulaires d'un emploi. En vérité, le revenu moyen ne permet plus de boucler un budget lorsque se loger et se déplacer deviennent hors de prix. Face à la paupérisation de sa population, une municipalité ne peut se satisfaire de gérer les affaires courantes. Elle doit innover, imaginer., rechercher activement les moyens d'un vrai dynamisme économique.

Durant la campagne électorale, nous avons proposé un programme de développement

pour Bernay et sa région. À défaut d'être élus pour le promouvoir, nous espérons au moins que la majorité en place en ferait sa priorité. La présidence de la communauté de communes maintenant acquise au maire de Bernay lui donne à cet égard les moyens de décréter une mobilisation générale de toutes les forces économiques et politiques de cette partie du département. Force est de constater qu'il n'en est rien.

Certes, même si l'on peut admettre qu'il y faut du temps, on déplore que la volonté d'atteindre un tel objectif ne soit pas même affirmée.

Pierre Jalet

Quelle politique de la santé à Bernay ?

Professionnelle de la santé moi-même et soucieuse de la qualité de vie de mes concitoyens, je m'inquiète. Voilà quelques mois, durant la campagne municipale, nous avons tiré la sonnette d'alarme : à Bernay, comme dans nombre de villes de province, la pénurie de médecins et de spécialistes menace. Qu'en sera-t-il demain ?

Aujourd'hui, le silence et l'absence de projet de la municipalité actuelle en ce domaine posent question. La politique de santé de la ville de Bernay est, pour l'essentiel, tournée vers l'hôpital. Elle se fonde sur la certitude (?) qu'il répondra aux besoins de santé de la population au quotidien. Rien n'est moins sûr ! La pérennité de l'hôpital n'est nullement garantie. Une étude officielle récente publiée

dans les quotidiens nationaux a confirmé nos craintes : **l'hôpital de Bernay, figure bien au nombre des établissements menacés.** Il en va, en effet, des hôpitaux comme des tribunaux. L'heure n'est plus aux structures de proximité.

On aurait tort toutefois de s'en remettre à la fatalité. Quand bien même en ce domaine les décisions seraient-elles prises au niveau de l'État et de la région, des actions locales peuvent être entreprises. Lors de la campagne, nous avons proposé des solutions concrètes simples et peu coûteuses, pour attirer de jeunes praticiens. Nous avons souligné l'urgence de la situation. Si rien n'est fait dans le début de cette mandature, demain, il sera trop tard. Où nous soignerons-nous alors, et nos

parents et nos enfants ?

D'autres communes des environs ont pris la mesure du danger. Elles élaborent des solutions. Et nous ?

Plus que jamais, nous estimons qu'il est du devoir de la municipalité d'organiser sans attendre la réponse aux besoins de santé de ses administrés. Il en va de sa responsabilité.

Claire Pitette

Promotions immobilières

Souvenons-nous de ces immeubles qui ont disparu, il y a plusieurs mois sur le quartier du stade pour laisser place à des tas de gravat sur lesquels les enfants jouent. Il avait été promis aux locataires la reconstruction de nouveaux appartements. À ce jour rien n'est sorti de terre, hormis les promotions immobilières qui fleurissent en centre ville.

Ingrid Varangle

Humour

L'ancien arsenal des pompiers, à l'angle du boulevard Dubus et de la rue Gambetta, est en pleine rénovation pour y accueillir des logements. Côté boulevard, si vous regardez bien, ne remarquez-vous rien ? Regardez bien... Les balcons des appartements flirtent avec les arbres. De deux choses l'une : ou bien les futurs occupants des logements auront un jardin suspendu de troncs et de branches ou bien il y aura bientôt moins d'arbres sur le boulevard. Si d'autres solutions sont possibles, merci de nous les transmettre !

Mort annoncée des services publics

Le gouvernement va présenter de nouvelles mesures issues de la Révision Générale des Politiques Publiques ; l'objectif essentiel de la RGPP est de faciliter les suppressions massives de postes dans la Fonction Publique, sans que soit posée la question des missions de services publics et celle des besoins des usagers et des citoyens sur l'ensemble du territoire. En clair, supprimer

des postes et les remplacer par des travailleurs précaires mal payés et sans profil de carrière ou confier ces missions au privé. **C'est 30 à 40 000 emplois publics supprimés par an,** détérioration des conditions de travail et pas de revalorisation financière des métiers.

Avec le Maire de Bernay, conseiller du gouvernement Sarkozy et qui met en pratique avec zèle sur notre ville

cette politique réactionnaire – exemple : services de garderie durant les grèves – il faut s'attendre à une application prochaine de la casse des missions de Services Publics ou son transfert au privé, comme aujourd'hui avec la gestion de la production des Syndicats d'eau, confiée à l'entreprise Véolia, les prestations de l'usine d'ultra-filtration avec la Lyonnaise des Eaux, ou le presta-

taire de la station d'épuration qui est la SAUR.

Face à l'affaiblissement, voire à la suppression ou la privatisation des missions de service public, l'heure est plus que jamais à la mobilisation. C'est tous ensemble dans l'unité d'un grand mouvement de grève inter-professionnel que nous ferons reculer ce gouvernement ultra-libéral.

Pascal Didsch

Si on parlait des Monts !

Les Monts sont la fierté des Bernayens mais plus aucun des chemins n'est entretenu. Ils sont réduits à l'état de sentiers, qui ont pour la plu-

que la terre. Ceci a un effet négatif sur le sol déjà fragile puisque la couverture en terre végétale est très mince et qu'on ne

sont produits, d'où le rétrécissement des chemins.

Il faut revenir à un mode d'entretien naturel ! Faire des plantations d'espèces qui retiennent la terre avant qu'il ne soit trop tard et qu'à la suite d'un violent orage les Monts ne se retrouvent rue du Chanoine Porée !!! Il faut rendre la circulation piétonne à nos chemins et sentiers de façon sécurisée.

Quant aux arbres bordant

ces chemins, c'est misère que de les voir dans l'état où ils se trouvent.

Les escaliers, après plusieurs années d'attente de travaux, sont en cours de réhabilitation et il faut s'en féliciter. Nous attendons avec impatience la réouverture de ce site au public et espérons que les Monts, si chers aux Bernayens, redeviendront un lieu de balade accessible.

Maurice Lefebvre

« Il faut revenir à un mode d'entretien naturel. »

part disparu, parce que depuis quelques années maintenant, plutôt que de faucher, on débroussaille jusqu'à la racine, jusqu'à ne plus voir

laisse plus aucune plante pour la retenir. De là, une érosion constante qui est à plusieurs endroits si importante que déjà des éboulements se

CONTACT

Gilles Launay **AGIR VRAIMENT POUR BERNAY**

14, rue Gabriel Vallée - 27300 BERNAY

Tél. : 06 77 27 87 17

www.agirpourbernay.fr - gilles.launay@agirpourbernay.fr